

ARTICLES SEPTEMBRE 2009

SOCIETE

Article interactif

Douze idées reçues sur l'école

LEMONDE.FR | 01.09.09 |

"Les collèges sont de plus en plus violents"

Objet de débats d'envergure nationale en France, l'éducation est sujette à toutes les rumeurs et approximations. Sélections des plus répandues.

Vos travaux de sociologue font de vous un spécialiste de la violence scolaire. Est-elle en hausse dans les collèges ?

Eric Debarbieux, directeur de l'Observatoire international de la violence à l'école. La réponse ne peut être que nuancée... En résumé, la violence augmente un peu ces dernières années si l'on prend en compte la moyenne des collèges, et beaucoup, si l'on considère les seuls établissements situés dans les zones difficiles. Citer les chiffres illustrant cette évolution contrastée est devenu difficile, car le ministère de l'éducation a récemment changé son instrument de mesure.

Jusqu'en 2005-2006, le logiciel Signa recensait les faits de violence déclarés par les établissements, mais il a été abandonné après la publication par un magazine d'un "palmarès" qui a dissuadé les équipes éducatives d'alimenter ce système. Celui-ci a été remplacé, à partir de l'année 2007-2008, par l'enquête Sivis (*Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire*), réalisée auprès d'un échantillon d'établissements et dont les réponses sont rendues anonymes. Selon la première enquête Sivis - qui ne permet pas de comparaison avec les années précédentes -, les lycées professionnels et les collèges sont les plus exposés à la violence, avec respectivement 15,1 et 13,1 incidents graves pour 1 000 élèves.

Mais ces faits sont concentrés sur un petit nombre d'établissements, relevant des zones d'éducation prioritaire (ZEP) ou de l'enseignement adapté (Segpa) : ces structures scolarisent 6 % des collégiens, mais rassemblent 14 % des actes graves. La dernière enquête Signa avait déjà montré cette concentration. Ainsi, les collèges situés en ZEP ont déclaré en 2005-2006 en moyenne 2,2 fois plus d'incidents que les collèges ordinaires.

Les histoires d'enseignants poignardés sont bien réelles... Elles sont dramatiques, révoltantes, et heureusement exceptionnelles. En mai, après l'agression au couteau d'une professeure dans un collège de Toulouse, le ministère de l'éducation avait indiqué que les données Sivis les plus récentes ne montraient "*pas de montée significative*" de ce type de violence.

Quant aux derniers résultats Signa, ils indiquaient que la hausse du nombre moyen d'incidents dans l'ensemble des établissements du second degré était de 0,5 % en 2005-2006 par rapport à l'année précédente, et de 1,4 % pour les seuls collèges.

Même s'il ne s'agit pas de la flambée que suggèrent certains faits graves et médiatisés, il n'y a pas de quoi pavoiser.

Sur une durée de trois ans, entre les années scolaires 2002-2003 et 2005-2006, le nombre moyen d'incidents dont ont été victimes les personnels de surveillance, les conseillers principaux d'éducation (CPE) et les enseignants a augmenté de 25 %, selon Signa.

Propos recueillis par Luc Cédelle

"L'école profite d'abord aux enfants des enseignants"

En 2008-2009, à l'Ecole normale supérieure - l'un des temples du savoir scolaire français -, un élève sur quatre était un enfant de professeur ou d'instituteur (238 sur 992 élèves). Dans le même temps, 42 % des lauréats du concours 2007 de Polytechnique avaient au moins un parent enseignant...

"Coachés" par des parents qui connaissent tous les rouages de la machine éducation nationale et les établissements à éviter, les enfants d'enseignants fréquentent le plus souvent les meilleures écoles où ils caracolent en tête de classe.

Leurs résultats au baccalauréat sont là pour le confirmer : en 2008, les taux de réussite des enfants de professeurs et d'instituteurs étaient respectivement de 91,92 % et 91,22 %, quand le taux global de réussite était de 83,7 %. De plus, 83 % de ces jeunes passent un bac général... où ils sont 93,5 % à rafler des mentions (dont 11,7 % de mentions "très bien"). Seuls les fils d'ingénieur les dépassent d'une courte longueur avec 93,8 %. "*Les enfants de professeurs réussissent mieux que les autres, d'abord parce qu'ils ont des parents instruits, qu'ils voient travailler à la maison et, ensuite, parce que leurs parents sont des initiés du système scolaire et savent en tirer parti*", estime Marie Duru-Bellat, professeure à Sciences Po. Mais, pour cette sociologue de l'éducation, "*tous les groupes sociaux qui en ont l'occasion - cheminots, médecins... - font bénéficier leurs proches d'avantages liés à leurs fonctions. Les professeurs ne font pas exception. Mais cela choque, car le modèle égalitaire véhiculé par l'école républicaine reste vivace*". Finalement, l'école est plutôt pensée pour les enfants de personnes instruites - profs ou non - en mesure de suivre activement leur scolarité.

Coraline Bertrand

"On choisit son établissement comme on veut"

Oui et non. Si, théoriquement, la carte scolaire a été abolie au lendemain de l'arrivée de Xavier Darcos au ministère de l'éducation nationale, en juin 2007, on n'étudie pas partout dans l'établissement de son choix. A cette rentrée, ce sont 65 600 familles qui ont demandé à envoyer leur enfant en 6^e dans un collège autre que celui où il aurait dû être affecté et 38 500 qui ont fait la demande d'une classe de 2^{de} dans un autre lycée. Selon le ministère, 72 % de ces demandes ont abouti en collège et 65 % en lycée.

Choisir son établissement reste pourtant un luxe d'urbains. Dans les zones rurales, le problème ne se pose même pas, puisqu'il existe souvent un seul collège et un seul lycée facilement accessible. En revanche, à Paris, où la chasse aux établissements d'excellence est de mise, 83 % des 13 028 sortants de collège ont été affectés à cette rentrée sur le premier choix qu'ils avaient fait.

C'est un logiciel qui classe les demandes à l'issue d'un savant comptage. Les notes obtenues par l'élève durant son année de 3^e entrent pour 45 % dans ce score, la proximité avec le domicile pour 26 %, le fait d'être boursier pour 13 %. En fait, chaque académie pondère ces critères comme elle l'entend et elles sont nombreuses à en avoir désormais exclu les notes, pour que bons et moins bons élèves puissent se côtoyer dans les établissements.

Lorsque trop de demandes se portent sur un collège ou un lycée, sept catégories d'élèves sont prioritaires : les handicapés, les malades, les boursiers, les jeunes qui suivent un parcours scolaire particulier, ceux qui ont déjà des frères et soeurs dans l'établissement et ceux qui habitent le plus près de l'établissement. Cette liste a été établie par le ministère.

Maryline Baumard

"Aujourd'hui, les élèves ne savent plus lire à l'entrée en 6e"

L'échec scolaire "lourd" existe, mais de là à ne vraiment pas savoir lire... Il y a un siècle et demi, pouvoir signer de son nom un registre d'état civil suffisait à ne pas être considéré comme analphabète. Lorsqu'un professeur exaspéré dit aujourd'hui que des élèves "ne savent pas lire" à l'entrée en 6^e, il ne vise pas, ou très rarement, leur capacité à déchiffrer l'alphabet mais à comprendre le sens de ce qu'ils lisent.

Un rapport du Haut Conseil de l'éducation (HCE), publié à la rentrée 2007, estimait à 15 % la proportion d'écoliers éprouvant des *"difficultés sévères ou très sévères"*. Les évaluations des élèves de CM2, publiées en avril 2009 par le ministère de l'éducation, montrent que 7 % d'entre eux n'avaient pas des *"acquis suffisants"* en français. D'autres travaux attestent d'une réelle baisse de niveau en orthographe. Selon une enquête approfondie publiée en février 2007 par les linguistes Danièle Manesse et Danièle Cogis, le niveau d'une classe de 5^e de 2005 était celui d'une classe de CM2 de 1987. Les résultats à Pirls 2006 (évaluation internationale quinquennale

des capacités de lecture des élèves de 10 ans), plaçaient la France au 23^e rang sur 40 pays, soit en recul de quelques places mais avec des résultats en stagnation par rapport à 2001. Et la dernière enquête internationale PISA sur les acquis des élèves de 15 ans plaçait en 2006 la France dans la moyenne des pays de l'OCDE, malgré une légère érosion de ses performances.

Enfin, les dernières évaluations en lecture dans le cadre de la Journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD), effectuées chaque année auprès d'environ 800 000 jeunes ayant atteint 17 ans, faisaient état en 2008 de 8,7 % de jeunes *"en difficulté de lecture"* dont 3,7 % *"en grave difficulté"*, une catégorie proche de l'analphabétisme.

L. Cé.

"Les parents peuvent refuser un redoublement"

De toute façon, je passerai. Mes parents s'opposeront au redoublement. Une phrase que les collégiens adorent, mais qui n'est pas toujours vraie. Une famille ne peut s'opposer à un redoublement qu'en cours de cycle. En primaire, entre le CP et le CE1, entre le CE2 et le CM1, ou entre le CM1 et le CM2. Au collège, c'est seulement le cas entre la 5^e et la 4^e, et au lycée entre la première et la terminale.

Dans les autres cas, la décision des enseignants n'est pas discutable. Il ne reste alors que le recours à la commission d'appel pour le seul secondaire, sans être assuré d'avoir gain de cause. Les enquêtes PISA (programme international pour le suivi des acquis des élèves) montrent, qu'à 15 ans, 40 % des élèves français ont au moins un an de retard. Le Japon ou la Finlande sont à moins de 5 %, le Royaume-Uni entre 10 % et 20 %. La France détient parmi les pays de l'OCDE le record des redoublements.

M. B.

"Les Français sont mauvais en anglais"

Seuls 28 % des lycéens sont au niveau attendu par les programmes de terminale en anglais. Ce constat a été établi par l'Observatoire français des niveaux d'anglais, mis en place par ETS Global, l'entreprise de certification qui vend dans le monde entier les tests de niveau de langue Toeic et Toefl.

Selon les statistiques établies par ce nouvel observatoire, à partir des Toeic passés par 118 000 candidats français, le niveau moyen des locuteurs hexagonaux correspond à *"une maîtrise minimum de la langue ne permettant pas d'envisager sereinement d'aller vivre à l'étranger, ou tout simplement de travailler sereinement avec des collègues anglo-saxons"*.

Jusqu'en classe de seconde, les élèves progressent. C'est après que s'opère un décrochage qu'ils ne récupèrent jamais. Pas même durant leurs études supérieures. C'est donc un anglais assez rudimentaire qui s'échange dans l'enseignement supérieur. Depuis les formations courtes (BTS ou DUT) jusqu'au doctorat. *"Parmi les doctorants, 45 % n'arriveront jamais à rattraper*

leur retard", précise-t-on chez ETS France. A deux exceptions près : les jeunes qui étudient en école de commerce et en école d'ingénieurs. Là, une majorité atteignent un niveau d'*"utilisateur avancé indépendant"*.

Des observateurs et des enseignants du supérieur estiment en effet que la maîtrise de la grammaire offerte par le système éducatif français offre un socle assez solide pour combler les lacunes. C'est sans doute ce que veulent faire les étudiants qui décident de partir en séjour linguistique dans un pays anglo-saxon, et qui passent pour cela le Toefl. Ce *"Test of english as a foreign language"*, où la France se classe 69^e sur 109 pays ou 25^e dans la liste des 43 Etats européens, permet en effet de postuler dans des universités américaines. La marge de progression des étudiants qui font cette démarche est en général assez large !

M. B.

"Le monde entier envie notre maternelle"

À peine nommé ministre de l'éducation, Luc Chatel sacrifiait au rituel. En juillet, il se félicitait que la maternelle française (*photos : dans deux écoles maternelles parisiennes*) soit si enviée à l'étranger. L'assertion, très commune, a valeur d'évidence. Mais est-ce si sûr ? *"Elle est enviable"*, confirme Agnès Florin, professeure à l'université de Nantes, en citant l'intérêt des Etats-unis, de la Tunisie ou de la Chine. Ces écoles, dit-elle, sont *"présentes sur tout le territoire, ouvertes dès 2 ou 3 ans sans distinction de revenus ou de cultures et dotées d'un projet pédagogique et éducatif"*. Certes, le "modèle" est critiqué, et *"d'autres pays fonctionnent sans maternelle tout en réussissant mieux dans les tests internationaux"*. En Europe du Nord, notamment. Dorothea Adomeit, qui dirige en France une école sur le modèle allemand du *Kindergarten*, estime que la maternelle française n'est pas si enviable : *"Des classes de trente enfants, à cet âge, c'est trop."* Pour elle, le *Kindergarten* a l'avantage d'être moins scolaire, d'offrir plus de temps libre, des activités plus ludiques et, surtout, de favoriser l'apprentissage entre pairs puisque les âges sont confondus.

"La voie professionnelle, c'est pour les nuls"

L'enseignement professionnel, c'est très bien... pour les enfants des autres ! *"On n'a jamais pu casser le mécanisme infernal de la pensée française, qui veut que la dignité scolaire s'acquière dans la voie générale, donc royale"*, déplore Brigitte Gonthier-Maurin, sénatrice communiste chargée des questions d'éducation. Un vrai problème culturel que les multiples revalorisations de la voie professionnelle et les campagnes de sensibilisation engagées par les ministres successifs ne changent pas vraiment.

A l'issue du collège, 57 % des jeunes s'orientent vers l'enseignement général et technologique et 27 % vers un deuxième cycle professionnel. La création du bac pro, en 1985, a tout de même dynamisé la voie professionnelle. Faut-il en attendre autant de l'alignement du bac pro

sur les autres bacs, avec son passage de quatre à trois ans par le précédent ministre de l'éducation, Xavier Darcos ? L'avenir le dira.

Mais *"il n'est pas sûr que cela suffise à faire évoluer les mentalités"*, estime François Dubet, qui se demande *"pourquoi, en dépit de toutes les déclarations de principe, l'école française ne parvient pas à se défaire de son image de filière de relégation, de son statut inférieur dans l'échelle des prestiges scolaires"*. Un mystère que le sociologue, directeur d'études à l'EHESS, ne s'explique pas, alors même que *"les diplômés professionnels débouchent bien souvent sur des emplois plus solides et mieux rémunérés que les diplômés généraux"*. Le mépris pour la voie professionnelle est d'autant moins compréhensible qu'elle a fait peau neuve depuis une vingtaine d'années : rénovation des parcours de formation, professeurs requalifiés, bonne articulation avec les milieux professionnels et le monde du travail.

Peut-être faudrait-il en revanche que l'orientation vers cette voie ne se fasse plus par défaut, en fonction des incompétences de l'élève, mais de ses aspirations. Aujourd'hui, trop d'élèves vivent comme une humiliation leur orientation vers une formation qu'on leur a imposée.

Kael Serreri

"Hors les maths, point de salut"

C'est entendu, la série S, celle des lycéens scientifiques, constitue la voie royale pour accéder et réussir dans l'enseignement supérieur quand la série L, celle des littéraires, serait *"une série sympathique, où l'on a du temps devant soi, peuplée pour l'essentiel de jeunes filles généralement fâchées avec les mathématiques, et qui ne mènerait à rien hormis, pour les meilleurs, au métier d'enseignant"*, relève pour mieux s'en détacher un rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale en 2006.

Les chiffres sont sans appel : les effectifs de la série littéraire ont baissé de 20 % en quinze ans jusqu'à approcher aujourd'hui, à l'entrée en 1^{re} générale ou technologique, le seuil des 10 % des effectifs de la série générale, en deçà duquel on considère que la série serait menacée d'extinction.

Au baccalauréat 2009, 17 % des candidats étaient inscrits en série littéraire, pour 51 % en série scientifique. Cette chute libre des effectifs ne garantit même pas une concentration d'étudiants brillants dans les matières littéraires. Jugée plus généraliste et ouverte aux carrières socialement les plus prestigieuses, la série S accueille les meilleurs scientifiques mais aussi les meilleurs littéraires : plus de 50 % des jeunes ayant choisi l'option latin-grec vont en S ! Les conséquences sont accablantes ! Les bacheliers S trustent les places des grandes écoles quand les L se rendent en rangs serrés sur les bancs de l'université.

La conférence des grandes écoles relève que, dans ses écoles de management les plus prestigieuses (HEC, Essec...), autour de 60 % des étudiants sont titulaires du bac S et seulement 15 % du L. Dans certaines écoles supérieures de commerce, 40 % de bacheliers

viennent de S pour 5 % de bacheliers L. Xavier Darcos avait marqué sa volonté de réhabiliter la filière littéraire. Luc Chatel devra reprendre le chantier.

Christian Bonrepaux

"Le privé, c'est pour les riches"

L'enseignement privé sous contrat compte toujours davantage d'enfants de cadres supérieurs, professions libérales et chefs d'entreprise que l'enseignement public : 30,7 % contre 19,3 %. A l'inverse, les enfants d'ouvriers et de chômeurs y sont moins présents (22,3 %), que dans le public (38,7 %).

Des chiffres qui corroborent l'idée d'un "privé pour riches", même si le gros des effectifs, issus des catégories intermédiaires (instituteurs, techniciens, agents de maîtrise...), réduit l'écart entre les revenus des familles des enfants inscrits dans le public et dans le privé. Mais l'implantation des établissements privés dans les centres-villes ou à proximité conforte encore l'idée d'un privé "pour riches". *"Quand les villes se sont développées et que la sociologie urbaine a changé, remarque Gilles du Retail, directeur de la communication au Secrétariat général de l'enseignement catholique, nous n'avons pas suffisamment redéployé nos établissements."*

La participation financière annuelle moyenne des familles est de 336 euros en primaire, 427 euros au collège et 667 euros au lycée, soit autour de 40 euros par mois. Mais il existe de grandes inégalités d'un établissement à l'autre. Dans Paris ou le Grand Paris, les familles peuvent déboursier jusqu'à 1 600 euros par an. A contrario, le privé assure 37 % de l'enseignement agricole, secteur qui n'attire pas la partie la plus fortunée de la population.

C. Bo.

"Les profs sont toujours absents"

En matière d'absentéisme des enseignants, le ministère de l'éducation nationale reste on ne peut plus discret. Rien n'est disponible sur le second degré, par exemple. La situation est différente pour le premier degré, mais guère plus claire. Fin juin, une enquête confidentielle commandée par le cabinet de Xavier Darcos lorsqu'il était encore ministre de l'éducation nationale a partiellement fuité dans la presse avant que M. Darcos change de portefeuille. Elle indiquerait que 45 % des instituteurs ont posé au moins un congé maladie en 2007-2008, soit le double du taux observé dans le privé (22 %). La durée d'absence est en moyenne de onze jours, contre neuf dans le privé. Ces chiffres, restés officiellement confidentiels, seraient à relativiser, car la moitié de ces absences serait due à des congés maternité. De fait, 85 % des professeurs des écoles sont des femmes. Par ailleurs, un rapport du ministère de l'éducation nationale sur la carte scolaire 2009, établit laconiquement que leur taux d'absence est passé de 5,98 % des jours rémunérés en 1998-1999 à 7,23 % en 2006-2007. Avec des données aussi lacunaires et mystérieuses, difficile d'y voir clair et de savoir si les professeurs sont si absents

que cela. Ce qui est sûr, c'est que l'absence de communication officielle laisse libre cours à tous les fantasmes... et un bel avenir aux idées reçues.

Benoît Floc'h

"L'ascenseur social de l'école est en panne"

Réponse de Roger Establet, sociologue de l'éducation, co-auteur de "L'Elitisme républicain".

Avec Christian Baudelot, vous observez depuis longtemps le système scolaire français. On entend souvent dire que l'école ne fonctionne plus comme ascenseur social. Qu'en pensez-vous ?

Y C'est une idée doublement préconçue, car il n'y a pas d'"ascenseur social", et au moment où l'on a commencé à entendre cela, on projetait sur le passé quelque chose qui n'existait pas. A la fin des "trente glorieuses", quand Bourdieu et Passeron ont commencé à travailler, c'était une époque où jamais l'inégalité sociale n'avait été aussi forte. Le premier tableau qu'ils ont reproduit dans *Les Héritiers* (éd. de Minuit, 1964) montre que le pourcentage d'enfants d'ouvriers qui accédait à des études supérieures était de 1 % à l'époque. Aujourd'hui, il est de 38 %. On ne peut donc pas dire que l'ascenseur social est cassé. Mais on ne peut pas dire non plus qu'il fonctionne.

Tout de même, de 1 % à 38 %, c'est un progrès !

La massification a engendré une certaine démocratisation de l'enseignement, c'est sûr. Mais l'idée d'ascenseur social ne se résume pas au fait de passer d'une classe sociale à une autre. Ce que nous avons montré, avec Baudelot, dans *Avoir trente ans en 1968 et en 1998* (Seuil, 2000), c'est qu'avant la crise de 1973, les jeunes démarraient toujours plus haut que leurs parents - en termes de salaire, de logement, etc. -, quelle que soit la classe sociale à laquelle ils appartenaient. En 1971, une enquête de l'Institut d'études démographiques, l'INED, a montré qu'à l'époque, toutes classes confondues, parents et grands-parents sont convaincus que leurs enfants connaîtraient une meilleure existence qu'eux-mêmes. On ne peut donc pas parler d'ascenseur social, qui permettrait à certains de progresser, car un ascenseur, c'est pour peu de personnes. Il vaudrait mieux parler de "tapis roulant", et après la crise de 1973, on peut dire que le tapis roulant social est en panne. C'est toute la société qui est en panne, et plus spécialement les jeunes, mais pas seulement les enfants d'ouvriers.

Cela a-t-il influé sur la vision de l'école par les classes populaires ?

Bien sûr. Pour que leurs enfants résistent à la crise, ces familles se sont lancées dans la course aux diplômes. On assiste donc désormais à une motivation à l'égard de la scolarisation extrêmement forte, même dans les classes populaires.

Mais plus pour lutter contre le chômage que pour profiter de l'école comme ascenseur social.

Oui. L'aspiration des familles d'aujourd'hui, ce n'est pas que leurs enfants profitent d'un soi-disant ascenseur social, c'est qu'ils échappent au chômage.

"L'Elitisme républicain. L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales", cosigné avec Christian Baudelot, Seuil, "La république des idées, 118 p., 10,50 €.

JUSTICE – POLITIQUE

Justice : la suppression du juge d'instruction provoque un tollé

LEMONDE.FR avec AFP et Reuters | 01.09.09 |

Le [rapport Léger](#) sur la réforme de la justice pénale remis mardi 1^{er} août à Nicolas Sarkozy, qui prône la suppression du juge d'instruction pour confier les pouvoirs d'enquête au seul parquet, a suscité un tollé dans les rangs de l'opposition. Les détracteurs de cette mesure, annoncée dès janvier par le chef de l'Etat, refusent de voir le parquet devenir seul enquêteur alors qu'il reste hiérarchiquement dépendant du ministère de la justice.

Le comité Léger préconise, entre autres mesures, de transformer l'actuel juge d'instruction en juge de l'enquête et des libertés (JEL). Ce dernier aurait pour mission de contrôler le travail du parquet pendant l'enquête et de statuer sur les mesures les plus attentatoires aux libertés comme le placement en détention provisoire. Le comité reconnaît cependant en conclusion qu'il n'a pu réfléchir à la simplification du code pénal, une de ses missions initiales, précisant qu'il s'agissait d'un *"travail considérable"*. (Lire aussi : ["Les principaux points du rapport Léger"](#)).

"SIMPLIFIER LES PROCÉDURES D'ENQUÊTE"

Dans un [communiqué](#), Nicolas Sarkozy, qui veut engager une *"nécessaire modernisation"* du système pénal français, a salué *"la qualité des propositions visant à simplifier les procédures d'enquête et de jugement en renforçant le respect des droits des mis en cause et des victimes"*. (Lire aussi : ["M. Sarkozy engage la justice dans une refonte majeure"](#)).

Président de ce comité mis en place en octobre, Philippe Léger, un ancien magistrat, a souligné à sa sortie de l'Élysée qu'il avait évoqué dès le mois de décembre la possibilité de supprimer le juge d'instruction, avant même que le chef de l'Etat n'en parle publiquement début janvier. Il a néanmoins concédé que cette mesure n'avait pas fait l'unanimité de sa commission, composée pour l'essentiel de magistrats, de juristes et d'avocats.

"REPRENDRE EN MAIN LA JUSTICE"

Mais le renforcement du pouvoir des procureurs sans envisager de consolider leur indépendance cristallise l'opposition des magistrats et avocats, de la gauche et même pour certains de la droite, qui y voient la fin d'une justice indépendante. Les représentants des magistrats ont ainsi dénoncé une *"régression démocratique"*, un rapport *"médiocre"* (Union syndicale des magistrats) et le risque d'une justice *"moins bien rendue"* (Syndicat de la magistrature). L'ONG Transparence International France craint pour sa part que *"l'action de la justice ne soit même plus initiée dans des dossiers de corruption, de trafic d'influence ou d'abus de biens sociaux susceptibles de gêner des dirigeants politiques ou économiques"*. (Lire aussi [l'interview](#) de Jacques Terray, vice-président de Transparence International).

Mardi, le Parti socialiste a réitéré ses inquiétudes, voyant dans la suppression du juge d'instruction *"une reprise en main du pouvoir inacceptable"*. *"Cette proposition, copie conforme de la commande du président de la République, discrédite de facto les travaux de ce comité"*, estime Marie-Pierre de la Gontrie, secrétaire nationale du PS à la justice, dans un communiqué. *"Il est peu probable que la nouvelle garde des sceaux, déjà court-circuitée – le rapport est remis à Nicolas Sarkozy – s'autorise désormais la moindre liberté de proposition sur ce sujet"*, selon le PS.

Les Verts ont eux aussi estimé que le gouvernement allait *"reprendre en main la justice"* avec la suppression du juge d'instruction. *"Les juges d'instruction ont depuis vingt ans mis à jour des scandales retentissants, de l'affaire du sang contaminé au procès Elf"*, écrivent les Verts dans un communiqué. *"Les supprimer aux dépens des procureurs, comme le souhaitent le rapport Léger et Nicolas Sarkozy, permettra au gouvernement de reprendre en main la justice."*

ENVIRONNEMENT

La météo, un outil-clé face au changement climatique

LE MONDE | 02.09.09 |

La Conférence mondiale sur le climat, qui s'est ouverte à Genève, lundi 31 août, ne s'inscrit pas dans le processus international de négociations qui, en décembre, à Copenhague, doit aboutir à fixer de nouveaux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Mais les questions qui y sont débattues jusqu'au 4 septembre, sous l'égide de l'Organisation mondiale de la météorologie (OMM), sont tout aussi essentielles : les gouvernements y sont appelés à prendre des mesures décisives en matière d'adaptation au changement climatique.

Plus de 2 500 délégués venus de 150 pays - essentiellement des experts et des scientifiques, mais également plus de 80 ministres et seize chefs d'Etat et de gouvernement - se sont fixé comme objectif de créer un *"cadre mondial pour les services climatiques"*. Le but est d'améliorer, surtout dans les pays les plus pauvres, la collecte et la diffusion des observations météorologiques, climatiques et hydrologiques. Ces données sont cruciales pour anticiper les

conséquences des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes : ouragans, pluies torrentielles, vagues de chaleur, nuages de criquets pèlerins...

La conférence devrait déboucher sur des projets concrets, comme le développement de systèmes d'alerte anticyclonique tels qu'il en existe déjà à Cuba, au Bangladesh, à Shanghai ou en France ; ou encore le renforcement de la surveillance climatique dans certaines régions, comme le bassin du Congo,

Jusqu'ici, le réseau d'observation de l'OMM s'est révélé largement insuffisant. La Norvégienne Gro Harlem Brundtland, envoyée spéciale du secrétaire général des Nations unies pour le changement climatique, a ainsi rappelé que les agriculteurs de la Corne de l'Afrique n'avaient pas été avertis de la sécheresse prévisible de 2006. *"Ce sont toujours les pauvres qui sont tenus à l'écart du flux d'informations"*, a-t-elle regretté.

Cette conférence - la troisième du genre, après celles organisées en 1979 et 1990 - est aussi l'occasion pour l'OMM, agence des Nations unies qui compte 180 Etats membres, de retrouver une certaine visibilité. Longtemps considérée comme une machine à produire des données scientifiques inexploitable, elle veut combler le fossé entre les scientifiques et les utilisateurs qui sont en bout de chaîne, qu'il s'agisse de paysans africains ou de décideurs politiques et économiques.

"Nous avons besoin d'un système sur lequel chacun puisse compter pour avoir accès à des informations essentielles qui peuvent sauver des vies, protéger des biens et sauvegarder des économies", a résumé Michel Jarraud, le secrétaire général de l'organisation. *"L'OMM regorge de savoirs. Il faut maintenant traduire des données techniques, souvent totalement abscondes, dans un langage clair pour les utilisateurs"*, explique Marie Heuzé, l'une de ses conseillères.

10 000 stations terrestres

En Afrique, des projets pilotes ont déjà été lancés en partenariat avec l'OMM. Au Mali, des agriculteurs ont suivi une formation afin de s'adapter aux changements climatiques. Ils reçoivent des conseils par le biais des radios locales communautaires pour semer et planter au bon moment. Ils relèvent eux-mêmes les températures et le niveau des précipitations, puis transmettent ces données par téléphone portable à un centre de traitement. Même les griots du village, au départ très réticents, ont été associés à ces programmes qui ont permis, dans certains cas, d'augmenter la production de 50 %.

Parmi les chantiers en cours, le météorologue Christian Blondin, chargé des relations extérieures à l'OMM, met aussi en avant l'amélioration des modèles de prévision climatique : *"On peut maintenant prédire l'impact du changement climatique sur de petits domaines, jusqu'à l'échelle d'une région, et cette méthode devrait encore être affinée"*, ce qui permettrait de sensibiliser les décideurs politiques, dont les préoccupations sont souvent très locales.

Enfin, l'OMM souhaite trouver des solutions pour protéger son réseau automatique d'observation climatique. Des centaines de bouées ancrées et dérivantes ont été placées dans les océans, et 10 000 stations terrestres sont installées aux quatre coins du monde. Ces capteurs sont souvent accidentés ou vandalisés, les éléments qui les composent pillés. Un projet est à l'étude pour placer des stations d'observation au pied d'antennes-relais d'un opérateur de téléphonie mobile. Ce dernier transmettrait ainsi les données climatiques depuis son périmètre sécurisé.

Toutes ces mesures ont un coût élevé. A l'issue de la conférence, une *task force* d'une dizaine d'experts devrait être chargée d'évaluer les ressources nécessaires. M. Jarraud a déjà estimé à un milliard de dollars (700 millions d'euros) les dépenses nécessaires *"pour achever les réseaux de surveillance du climat dans des régions comme l'Afrique"*.

"Il faudrait que les décideurs politiques voient enfin l'observation météorologique comme un investissement et non une dépense", plaide M. Blondin. L'OMM a calculé que, pour un euro investi dans les services météorologiques d'un pays, le retour était de dix euros.

Agathe Duparc

La pollution, adversaire des "bonnes" pluies en Chine

La pollution de l'air a entraîné en Chine une diminution des averses - essentielles pour l'agriculture et les ressources en eau -, selon une étude publiée le 15 août par le *Journal of Geophysical Research*. Le nombre de jours de petites précipitations, les plus facilement absorbées par les sols, s'est réduit de 23 % en Chine depuis cinquante ans. L'étude est parvenue à montrer que *"les particules polluantes, appelées aérosols, empêchent les gouttes d'eau de s'agréger, ce qui fait qu'elles sont plus petites et qu'elles ne tombent plus sous forme de pluie"*, explique Deliang Chen, professeur à l'université suédoise de Göteborg.

ECONOMIE – TRAVAIL

Certains secteurs d'activité très porteurs vont souffrir des départs à la retraite

LE MONDE | 02.09.09 |

Certaines des professions qui vont être les plus nécessaires dans les années à venir sont aussi celles qui vont perdre la plus grande part de leurs effectifs d'ici à 2020. Selon une étude de l'Insee publiée lundi 31 août sur les "Départs du marché du travail dans les régions à l'horizon 2020", plus de la moitié (52 %) des employés de maison en poste en 2005 aura ainsi quitté le marché du travail en 2020. Le taux (41 %) sera aussi particulièrement important chez les médecins. *"Les conséquences des départs en retraite vont particulièrement affecter les*

professions de la santé et de l'aide à domicile, où les besoins sont forts", souligne Claire Warzee, auteur de l'étude de l'Insee.

Une précédente étude publiée en janvier 2007 par le Centre d'analyse stratégique et la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares, ministère du travail) sur "Les métiers en 2015" citait en effet les aides à domicile et les assistants maternels comme la "famille professionnelle" qui créerait le plus d'emplois entre 2005 et 2015.

Outre les services aux particuliers, la santé et l'action sociale, trois autres domaines professionnels - les transports et la logistique, les métiers administratifs et le commerce et la vente - concentreront l'essentiel des créations d'emplois sur la période, soulignait l'étude sur les métiers.

Or les *"cadres du transport et de la logistique"* arrivent aussi en tête des professions qui vont le plus se dégarnir : 44 % de leurs effectifs de 2005 auront quitté le marché du travail en 2020, selon l'Insee. La situation est meilleure pour les techniciens administratifs ou les cadres commerciaux, qui perdront quand même le tiers de leurs troupes et se situent donc dans la moyenne. Au total, en effet, *"un tiers des actifs en emploi en 2005 aura quitté le marché du travail d'ici à 2020"*, relève M^{me} Warzee.

A l'inverse, plus de 80 % des coiffeurs et esthéticiens, qui comptent très peu de personnes âgées dans leurs effectifs, seront encore en activité en 2020. Idem pour les caissiers et employés de libre-service. Mais seront-ils toujours aussi nécessaires en 2020 si les caisses automatiques se généralisent dans la distribution ?

Les perspectives semblent en revanche plus favorables pour les informaticiens, dont la pénurie est pourtant régulièrement soulignée. Les ingénieurs de l'informatique sont l'une des professions qui connaîtra le moins de départs (20 %) et c'est aussi l'une de celles où le nombre de postes à pourvoir sera le plus important.

D'un point de vue géographique, certaines régions seront plus affectées que d'autres par ces départs en retraite. L'Ile-de-France sera la région la moins touchée, tandis que le Limousin le sera le plus.

OUVERTURE AUX FEMMES

La possibilité de ne prendre sa retraite qu'à 70 ans à partir du 1^{er} janvier 2010 va-t-elle modifier ces statistiques ? M^{me} Warzee est dubitative. Elle a regardé ce qui se passerait si l'âge de départ à la retraite était repoussé d'un an : *"Cela ne changerait pas fondamentalement la situation. On observerait moins de départs au début ; mais après cinq ou six ans, les courbes se rejoignent"*, explique-t-elle.

Certes, l'arrivée de jeunes actifs sur le marché du travail et la poursuite de la carrière de cadres intermédiaires assureront une partie de la relève. Mais l'adéquation semble loin d'être garantie.

Outre un meilleur ciblage des formations, une plus grande ouverture des recrutements serait aussi une solution pour limiter la pénurie de main-d'oeuvre. *"La capacité des employeurs à ouvrir leur recrutement aux femmes, mais aussi à leur offrir des opportunités de carrière dans les filières de formations techniques, limiterait fortement les difficultés à recruter dans ces métiers"*, souligne la Dares. Qui ajoute que *"l'augmentation de la présence des hommes dans les métiers des services à la personne"*, qui sont extrêmement féminisés, serait aussi souhaitable.

Ainsi sans doute que l'ouverture des frontières aux travailleurs immigrés. Mais elle ne semble pas envisagée dans ces études.

Annie Kahn

CULTURE

Google : MM. Mitterrand et Fillon jouent l'apaisement

LE MONDE | 11.09.09 |

Doit-on se méfier de Google ? François Fillon s'est invité dans le débat, jeudi 10 septembre, jugeant normal que la Bibliothèque nationale de France (BNF) mène des discussions avec le moteur de recherche américain pour la numérisation d'une partie de ses fonds. *"Pour moi Google n'est pas un problème, mais un défi. On s'est récemment ému que la BNF ose discuter avec Google au sujet de la numérisation de ses fonds d'ouvrages. Mais ce qui serait choquant, c'est qu'elle ne le fasse pas"*, a affirmé le premier ministre en clôture du séminaire ministériel sur l'économie numérique, organisé jeudi, à Paris.

Une déclaration publique en complète rupture avec les prises de position de l'ancien président de la BNF, Jean-Noël Jeanneney. Depuis 2005, ce dernier s'efforçait de fédérer les différentes bibliothèques européennes afin d'organiser une riposte collective devant la vaste entreprise de numérisation lancée par le géant américain. Aujourd'hui, son projet s'appelle Europeana, mais il s'agit d'un simple portail alimenté par le fonds des bibliothèques européennes, dont pour moitié par la BNF et l'INA.

Le nouveau ministre de la culture, Frédéric Mitterrand, plaide l'ouverture. animateur d'une table ronde sur le thème "Patrimoine et industries culturelles" au cours du même séminaire où s'est exprimé M. Fillon, M. Mitterrand a précisé sa ligne de conduite devant un des responsables européens de Google.

Pour le ministre, il n'est pas question *"d'opposer dans une vision frontale et caricaturale, la technologie au patrimoine, Google à Europeana, le public au privé, la France à l'Amérique,*

Astérix à Goliath". Récusant toute diabolisation, il évoque même *"d'éventuelles complémentarités"* avec le moteur américain, mais dans un strict respect de l'indépendance.

De son côté, Mats Carduner, directeur général de Google Europe, a plaidé pour *"un partenariat ouvert"*, parlant de *"non-exclusivité et de partage des contenus"* concernant les ouvrages déjà numérisés par Google. Il a ainsi proposé *"de mettre à disposition de la BNF la dizaine de milliers de titres français tombés dans le domaine public"*. Il entend aussi *"casser l'idée selon laquelle il n'y a pas de rémunération pour les ayants droit sur Internet"*.

Ces mises au point interviennent alors que, depuis la mi-août, la polémique autour de Google est montée d'un cran. Auteurs et éditeurs du monde entier accusent le géant américain de viser une position de monopole quant à l'accès aux livres numérisés sur la Toile, afin de pouvoir mieux les commercialiser ensuite. Selon François Gèze, PDG des éditions de La Découverte, *"une véritable guerre mondiale est engagée autour du commerce du livre"*. Avec pour enjeu rien moins que la privatisation d'une partie du patrimoine culturel de l'humanité.

Qui croire ? Y a-t-il un jeu de dupes dans cette politique de la main tendue ? La firme californienne s'est donnée officiellement comme mission *"d'organiser les informations à l'échelle mondiale dans le but de les rendre accessibles et utiles à tous"*. Lancé en décembre 2004, le programme Google Books n'est qu'un de ses projets parmi d'autres. Mais en l'espace de cinq ans, grâce à des partenariats signés avec 29 bibliothèques (22 américaines et 7 européennes, dont la bibliothèque municipale de Lyon, le deuxième fonds de France), Google a déjà numérisé dix millions de livres. En comparaison, Gallica, la bibliothèque numérique de la BNF, a numérisé 300 000 ouvrages en mode texte à ce jour, et son rythme est de 1 500 titres par semaine.

Si la firme américaine numérise gratuitement les fonds des bibliothèques, elle demande en revanche l'exclusivité de l'indexation sur la Toile. Aux Etats-Unis, elle a aussi reproduit les fonds des bibliothèques sans se poser la question des droits d'auteurs et des éditeurs. Cette pratique a provoqué une levée de boucliers.

Le 7 octobre, la justice américaine doit se prononcer sur la validité d'un accord financier signé en 2008 entre le moteur américain et les auteurs et éditeurs américains. Moyennant 125 millions de dollars (environ 85 millions d'euros) et la création d'un registre permettant d'identifier et de rémunérer les ayants droit, ces derniers ont accepté de renoncer aux poursuites qu'ils avaient engagées contre Google. Le projet d'accord prévoit aussi de répartir les dividendes (un tiers pour le site, deux tiers pour les ayants droit) en cas de vente en ligne des ouvrages.

C'est ce projet qui mobilise toutes les contestations. Les éditeurs allemands, français, italiens, espagnols, japonais, etc. ont émis leurs observations auprès du juge américain, à l'instar d'entreprises comme Microsoft, Amazon ou Hachette. Le Syndicat national de l'édition (SNE) a déposé 21 objections, parmi lesquelles le non-respect des règles internationales sur le droit d'auteur et notamment la Convention de Berne, ainsi que la position de monopole que Google s'arroge sur les oeuvres orphelines et épuisées. Le nombre et l'importance des contributions

versées au dossier d'instruction pourraient amener le juge américain à reporter de quelques mois son jugement.

Alain Beuve-Méry

Dix millions de livres numérisés

Google a conclu des accords avec 29 bibliothèques, lui permettant de numériser environ 30 millions d'ouvrages. Elle en a déjà numérisé un tiers. Sur ces 10 millions de livres, 75 % sont encore couverts par le droit d'auteur. Ils sont considérés aux Etats-Unis comme épuisés, et, pour une grande partie d'entre eux, ils sont même orphelins, c'est-à-dire sans ayants droit identifiés. 20 % des livres numérisés appartiennent au domaine public. Ils ne sont plus couverts par aucun copyright. 5 % des livres numérisés sous copyright sont disponibles en librairie.

SOCIETE

Enquête

Les enfants de Messenger

LE MONDE | 14.09.09 |

Les ados de la fin des années 1990 ont été les premiers à l'adopter, ils ont grandi avec et ont contribué à en diffuser l'usage à travers les générations. Treize ans après l'apparition du pionnier ICQ - racheté par l'américain AOL Time Warner -, dix ans jour pour jour après le lancement de Messenger, le logiciel de Microsoft de très loin le plus populaire du genre, la messagerie instantanée reste un phénomène. Elle est un des services les plus utilisés sur Internet, même si elle s'est banalisée et a pris un petit coup de vieux.

Encore appelée "chat", elle s'utilise surtout "à deux", chacun devant son ordinateur. Elle se distingue de l'e-mail (ou courriel) par la possibilité qu'elle offre d'un affichage en temps quasi réel des messages, permettant un véritable dialogue interactif. Les chiffres sont impressionnants : sur 1,15 milliard d'internautes actifs comptabilisés en juillet, près de la moitié (dont 321,7 millions rien que pour Messenger) avaient utilisé une messagerie électronique, selon l'institut Comscore. En France, 20,4 millions d'internautes ont "chaté" au moins une fois sur Messenger en juillet.

Les jeunes l'ont apprécié d'emblée parce que, grâce à elle, ils pouvaient importer leur réseau de copains à l'intérieur du foyer familial, *"à côté des parents, mais en toute discrétion, pas comme avec le téléphone mobile"*, rappelle Laurence Le Douarin, sociologue et maître de conférences à l'université Lille-III. *"Elle a aussi permis aux ados d'aborder plus facilement, entre garçons et filles ou entre meilleures copines, le terrain de l'intime"*, ajoute la spécialiste. Là encore, *"comme dans une alcôve virtuelle"*, sans s'exposer aux quolibets. Comme si, derrière l'écran de

l'ordinateur, on pouvait partager plus d'émotions, se lâcher davantage. A tel point qu'une fois face à face, certains n'osent plus se regarder dans les yeux tant ils se sont mis à nu en ligne.

Ils continuent de la préférer au courriel. *"Pour eux, c'est un truc d'adultes"*, selon Georges Nahon, directeur d'un des centres de recherche de France Télécom, basé à San Francisco. L'e-mail leur sert uniquement pour communiquer avec les professeurs ou pour envoyer des textes ou des photos un peu trop lourdes. Ils préfèrent partager continuellement et en temps réel des messages courts plutôt que de communiquer en décalé. *"Ils sont à fond dans l'ère du "maintenantisme"*", résume M. Nahon. Les plus âgés se sont aussi mis à la messagerie instantanée : 70 % des utilisateurs de Messenger ont plus de 25 ans, selon Microsoft. Pour les grands-parents, c'est un moyen de garder un lien privilégié avec leurs petits-enfants quand ceux-ci commencent à s'éloigner d'eux. Les ados utilisent au contraire le "chat" pour mettre de la distance avec les parents. Ils envoient un petit "coucou !" virtuel via Messenger, histoire de dire qu'ils sont bien là, qu'ils pensent à eux, et *"ça les dispense de faire la conversation comme au téléphone"*, selon M^{me} Le Douarin.

La messagerie instantanée a même réussi à s'introduire dans les entreprises : chez IBM, Accenture, Microsoft (évidemment), les salariés communiquent de plus en plus entre eux et avec leurs clients en "chantant". Au début, les directions voyaient pourtant l'outil d'un assez mauvais œil, redoutant son côté spontané, trop familier, niveleur de hiérarchies. En fait, *"la messagerie instantanée est très pratique dans les organisations où l'on travaille par projet : on peut avoir sous les yeux son propre groupe, un peu comme un "open space" élargi"*, assure Jérôme Denis, sociologue et professeur à l'Ecole nationale supérieure des télécommunications (Télécom Paris Tech). Les directions craignaient également que le "chat", parce qu'importé de la sphère privée, fasse baisser la productivité de leurs troupes. *"Erreur, estime M^{me} Le Douarin. Les salariés n'en abusent globalement pas : ils ont développé des sortes de codes de bonne conduite."*

Le matin, à l'arrivée au bureau, ils se connectent rapidement, histoire d'envoyer une alerte du genre : *"Bien arrivé, je pense à toi !"* Rebelote juste après le déjeuner ou quand l'attention flanche, pour cette fois, par exemple, organiser la fin de journée : qui fait les courses, va chercher les enfants, quel film choisit-on d'aller voir au cinéma...

Tout va cependant très vite dans les technologies de l'information : l'engouement pour les réseaux sociaux, apparus il y a à peine trois ans, menace déjà de ringardiser le "chat". Facebook, Myspace ou Flixster mettent non seulement à disposition de leurs membres leur propre outil de messagerie instantanée, mais laissent aussi la possibilité aux internautes de laisser des messages sur leurs profils ou sur ceux des autres, un moyen très puissant de "cultiver" leur communauté. Sans parler du phénomène Twitter, ce service de "micro-blogging" à la progression fulgurante, qui permet de poster des minimessages (140 caractères maximum) sur un profil public, où peuvent s'établir des dialogues entre internautes et en léger différé. Jérôme Denis ne croit cependant pas à la disparition rapide du "chat" : *"Il est rarissime qu'une technologie de communication en chasse brutalement une autre. Regardez à quel point le fax est encore utilisé, alors qu'il n'est plus du tout indispensable ! Par ailleurs, la messagerie*

instantanée rend des services bien spécifiques. Elle permet une conversation plus intime qu'avec Twitter et Facebook, où on est davantage dans la logique d'une diffusion de ses conversations à tout le Web."

Georges Nahon estime néanmoins que l'usage du "chat" s'est déjà appauvri : *"En réalité, il sert de plus en plus à s'assurer de la présence de l'interlocuteur en se connectant à son service de messagerie instantanée (les membres du réseau connectés apparaissent en vert), juste avant de lui envoyer un e-mail ou de lui téléphoner."*

Cécile Ducourtieux

SOCIETE

Christophe Dejours, psychanalyste

"Si on ne repense pas le travail, il faut s'attendre à pire que des suicides"

LEMONDE.FR | 16.09.09 |

Auteur de *"Suicide et travail : que faire ?"* (PUF, 2009), **Christophe Dejours**, psychanalyste, appelle à repenser le travail pour sortir des logiques gestionnaires qui détruisent le tissu socio-professionnel tout en faisant croire qu'elles traitent les problèmes des salariés.

Pourquoi parle-t-on plus aujourd'hui du suicide au travail ?

Christophe Dejours : Parce que les suicides sur les lieux de travail n'existaient pas avant. Ils sont apparus il y a une douzaine d'années, sans avoir été relayés. Le tournant s'est opéré en 2007, avec les cas de suicides chez Renault et Peugeot.

Les premiers suicides dont j'ai entendu parler constituaient pour moi une forme de décompensation psycho-pathologique parmi d'autres. C'est la répétition des choses qui est devenue hallucinante. Non seulement, il y avait un suicide sur les lieux de travail mais généralement il ne se passait rien après. Ces suicides au travail marquent incontestablement une sorte de bascule qui frappe le monde du travail.

Pour un suicide lié au travail combien de tentatives de suicide et de personnes internées en raison du travail ?

On ne peut pas le chiffrer car on n'a pas fait d'enquêtes épidémiologiques. Le ministère du travail fait la sourde oreille à mes demandes. Grâce à la commission mise en place par le gouvernement et dirigée par David Le Breton et dont je suis membre, nous avons réussi à obtenir que dans les statistiques sur les conditions de travail, il y ait désormais un item lié au

suicide-travail. D'après une étude réalisée en 2005 en Basse-Normandie, on arrive à un taux de suicide, quand on l'extrapole à l'ensemble de la France, de 300-400 suicides par an. Mais le chiffre ne change rien.

Dans votre ouvrage, vous invalidez la défaillance individuelle comme seule raison du suicide...

Il y a des cas de suicides que l'on ne peut imputer à des difficultés dans l'espace privé : troubles névrotiques, psychotiques, dépressifs, des symptômes précurseurs, ni à un terrain de vulnérabilité particulière. C'est même là aussi une bascule pour la psychopathologie générale.

Ce qui est surprenant c'est que nous avons des personnes qui vont très bien et qui se suicident. On ne peut les expliquer avec les références habituelles de la psychiatrie. Il y a une bascule dans l'ordre social, dans le fonctionnement de la société, c'est aussi le signe d'une rupture dans la culture et la civilisation : les gens se tuent pour le travail. Cela oblige à repenser les catégories habituelles de notre discipline et à revoir ce que les sociologues du suicide disent, en particulier Emile Durkheim dans son livre *Le Suicide* qui contestait les positions des psychopathologues. Du coup, on est obligé de revenir à ce qui se dit sur la solitude. On avait donc un peu raison.

Vous écrivez qu'il y a trente ans, il n'y avait pas de suicide au travail pour deux raisons : la résistance à l'effort et des solidarités plus fortes...

Oui, il y avait les autres, un collectif de travail, des stratégies de défense. On ne laissait pas un type s'enfoncer. J'ai vu des ouvriers alcooliques qui ne pouvaient pas monter sur les toits pour travailler. Les copains lui demandaient de rester en bas. Ils faisaient le boulot à sa place. Vous vous rendez compte de ce que cela veut dire en termes de prévention de l'accident, de prévention du suicide, de prévention des troubles psychopathologiques ? C'est impensable aujourd'hui ! On apprend aujourd'hui le pire alors qu'on apprenait le meilleur hier : la solidarité. C'est parce qu'on a adopté de nouvelles méthodes au travail que l'on a aujourd'hui un désert au sens arendtien du terme : la solitude totale.

C'est ce que vous appelez le passage du critère "travail" au critère "gestion du travail"...

A partir des années 1980, les gestionnaires se sont imposés dans le paysage, en introduisant l'idée que l'on pouvait faire de l'argent non pas avec le travail mais en faisant des économies sur les stocks, les ratés, les retouches, les effectifs. Tout ce qui est à la marge peut être l'objet d'économies. Partout, on vous apprend que la source de la richesse c'est la gestion des stocks et des ressources humaines, ce n'est plus le travail. Nous le payons maintenant ! Cette approche gestionnaire croit mesurer le travail, mais c'est conceptuellement et théoriquement faux ! Il n'y a pas de proportionnalité entre le résultat du travail et le travail. C'est très grave, car cela signifie que la comptabilité est fautive. D'où la contestation.

C'est donc le décalage entre la réalité du travail et la vision gestionnaire qui augmente le stress des salariés ?

Les gestionnaires qui ne regardent que le résultat ne veulent pas savoir comment vous les obtenez : c'est un contrat d'objectif, disent-ils. C'est comme ça que les salariés deviennent fous, parce qu'ils n'y arrivent pas. Les objectifs qu'on leur assigne sont incompatibles avec le temps dont ils disposent.

Cette logique gestionnaire se rapproche-t-elle de la logique totalitaire selon la conception d'Hannah Arendt, que vous citez dans votre bibliographie ?

C'est assez difficile d'être affirmatif mais la question est posée, car les gens sont amenés à faire des tâches qu'ils réprouvent et il y a une machinerie très puissante qui est mise en œuvre et qui a avec le totalitarisme ce point commun qu'on traite l'humain comme quelque chose d'inutile, d'interchangeable. On lance des slogans pour faire croire qu'on fait des ressources humaines mais dans la réalité, c'est la gestion kleenex : on prend les gens, on les casse, on les vire. L'être humain au fond est une variable d'ajustement, ce qui compte, c'est l'argent, la gestion, les actionnaires, le conseil d'administration.

Ce qui pose forcément la question de la responsabilité...

A l'évidence, ce sont les dirigeants d'entreprise, des politiques d'entreprise, le Medef, la refondation sociale mais aussi l'Etat, qui sont responsables. Il joue toujours un rôle de régulateur et là il s'est aligné sur le Medef. La responsabilité est aussi partagée par nous tous dans notre rapport au système qui ne marche pas sans notre collaboration, notre intelligence, notre zèle. Toute organisation du travail est aussi une organisation politique et une certaine conception de la domination.

Qu'entendez-vous par "*repenser le travail*" comme solution à la dégradation de la santé mentale au travail ?

Il faut rompre avec les modèles d'évaluation dont je vous ai parlé et repenser le travail à partir du travail collectif : c'est la question de la coopération et des instruments d'analyse du travail collectif. Puis, il ne faut plus mesurer le travail mais entrer dans la matérialité du travail. Enfin, c'est possible, puisque je l'ai fait dans un certain nombre d'entreprises. Quand on fait ce changement de cap, ce n'est pas qu'une catégorie particulière qui souffre, c'est tout le monde. Car c'est un réel changement de posture. Mais une fois que le mouvement est lancé, les gens vont beaucoup mieux.

Votre modèle casse la logique du Medef ?

Effectivement, mais il y a aussi des patrons qui viennent me voir pour me demander de changer les instruments d'évaluation. N'oublions pas que l'évaluation du coût de la santé mentale au

travail représente 3 à 6 % du PIB aujourd'hui dans tous nos pays. Donc les gens ont tout à gagner à faire ce travail de réévaluation.

Votre méthode a-t-elle rencontré des échecs ?

Oui, des démarches s'arrêtent en cours de route. L'idéologie de France Télécom, c'est de casser les gens, les faire plier. Les gens ne comprennent plus. D'un côté, on demande aux cadres de virer des gens, de l'autre, on leur dit, vous êtes responsables de dépister les gens qui ne vont pas bien. La responsabilité incombe à ces managers tiraillés entre recevoir l'ordre de casser les gens et d'en assumer la responsabilité. Ils tombent malades. Mais il y a aussi le suicide, l'infarctus, l'hémorragie cérébrale. Pour en sortir, il faut un accord négocié sur la démarche et sur la cohérence par rapport à la politique de l'entreprise.

Sinon vous prenez le risque d'être associé à un alibi ?

Oui. Mais nous ne voulons pas passer pour un alibi, car à ce moment-là, nous échouons. Les alibis, ce sont les autres, ceux qui font de la gestion individuelle du stress, qui vendent de la relaxation. Les coachs, eux sont la vitrine et l'effet slogan. Ils font croire qu'ils font quelque chose. Et quand cela ne marche pas, ils disent aux salariés : "Vous ne savez pas gérer votre stress".

Une personne peut en cas de détresse se suicider mais aussi retourner son arme contre ses collègues, sa hiérarchie ou saboter gravement l'entreprise ? Est-ce déjà arrivé ?

Des tentatives de meurtres ont déjà été enregistrées. J'ai vu un gars armé tenir en joue tout l'état-major de l'entreprise pendant une matinée. J'ai vu aussi des sabotages extrêmement graves, notamment dans des centrales nucléaires.

Ces cas sont-ils récents ?

On a arrêté des sabotages au dernier moment. Mais je ne peux pas vous en dire plus, je suis sous le sceau du secret. Souvenez-vous de ce cas connu à la centrale nucléaire de Paluel (Seine-Maritime), où une personne a cassé la 1^{re} tranche, puis la 2^e tranche, puis la 3^e tranche en une heure et demie. Il a failli détruire tout le centre de production nucléaire, alors qu'il y a des maîtres-chiens, des contrôles. Comment a-t-il fait ? Si ce n'est au moins avec la passivité des copains. Dans une autre centrale, le gars voulait découpler la centrale du réseau. S'il y était parvenu, la centrale aurait sauté. Ce sont des membres de la CGT qui lui ont "cassé la gueule" pour l'arrêter.

Propos recueillis par Gaïdz Minassian

ECOLOGIE

L'étau se resserre autour des "tueurs" de l'abeille

LE MONDE | 18.09.09 | Montpellier Envoyée spéciale

Pour la première fois, un consensus émerge dans le monde scientifique et apicole sur les causes des surmortalités qui affectent les populations d'abeilles de la plupart des continents. Ce tournant est perceptible au congrès Apimondia, qui réunit à Montpellier, du mardi 15 au dimanche 20 septembre, 500 scientifiques spécialistes de l'abeille et 10 000 participants.

Après plusieurs années marquées par la recherche infructueuse d'un "tueur" patenté de l'abeille - virus, parasite ou pesticides -, la théorie de facteurs multiples, qui agiraient séparément mais aussi combinerait leurs forces, est de plus en plus partagée. C'est désormais l'axe de recherche privilégié. *"Nous n'avons toujours pas d'explication claire du phénomène, mais nous sommes sûrs qu'il n'a pas une cause unique"*, affirme le biologiste Peter Neumann, responsable d'un programme international de prévention des pertes de colonies baptisé Coloss.

"On peut faire un parallèle avec la grippe chez l'homme, qui peut avoir des conséquences graves si l'organisme est déjà affaibli, a expliqué Jeff Pettis, directeur de recherche au ministère de l'agriculture américain. Je pense que l'abeille est soumise à toute une série de stress, et que les virus et autres pathogènes sont des opportunistes qui la tuent parce qu'elle est déjà affaiblie."

Sur le terrain, l'hécatombe continue. Les chiffres présentés au congrès Apimondia confirment l'ampleur des mortalités. Aux Etats-Unis, le taux de pertes a atteint 30 % à la sortie de l'hiver dernier. Le Canada a également perdu quasiment un tiers de ses populations d'abeilles. En Europe, les chiffres varient entre - 10 % et - 30 %.

En France, l'enquête effectuée par le Centre national de développement apicole (CNDA) devrait aboutir à un chiffre compris entre 20 % et 25 %. Au Moyen-Orient, les mortalités atteignaient, en 2008, environ 20 % du cheptel en Jordanie et au Liban, et allaient de 22 % à 80 % selon les régions étudiées en Syrie et en Irak. Des surmortalités ont également eu lieu au Japon, en Argentine et au Brésil, mais elles n'ont pas été quantifiées.

Diverses théories se sont affrontées ces dernières années pour les expliquer. Les apiculteurs européens, en premier lieu les Français, accusent les pesticides, responsables d'intoxications aiguës, mais aussi soupçonnés de provoquer des intoxications chroniques.

La plupart des scientifiques, eux, ont désigné comme coupable *Varroa destructor*, un parasite présent partout sur le globe, qui n'est pas toujours traité correctement par les apiculteurs. Un chercheur espagnol, Mariano Higes, voit plutôt dans le champignon microscopique *Nosema ceranae* la cause de tous les maux. Enfin, des scientifiques américains ont récemment suivi la

piste d'un virus (*Israeli acute paralysis virus*) présent dans les colonies affectées par le syndrome d'effondrement des colonies. Mais aucune théorie ne l'a emporté.

Les scientifiques parlent désormais de phénomène "multifactoriel". Les divers suspects seraient tour à tour responsables des mortalités - qui n'ont pas forcément les mêmes causes dans tous les pays. Mais surtout, la piste d'interactions entre eux est prise très au sérieux. Selon cette théorie, l'abeille serait affectée par une série de stress "primaires". Les virus et champignons seraient des agents "secondaires", qui profiteraient de la faiblesse des abeilles.

La liste des "stress" subis par l'insecte est longue. Il y a bien sûr la présence du *Varroa*, surnommé le "vampire de l'abeille". Le changement climatique raréfie les disponibilités en eau. Les effets de l'exposition chronique aux faibles doses de pesticides présentes partout dans l'environnement et les interactions entre les multiples molécules utilisées ne sont pas correctement évalués. Enfin, l'appauvrissement de l'alimentation des abeilles, dû aux monocultures intensives, serait également en cause. *"On sait qu'avec un pollen dont la valeur nutritive est faible, l'abeille est moins bien armée pour détoxifier les pesticides"*, explique Axel Decourtye, spécialiste des abeilles à l'Association de coordination technique agricole (ACTA).

Marché mondial des reines

Autre source potentielle de troubles : l'existence d'un marché mondial des reines, qui privilégie les variétés les plus productives au détriment de celles adaptées aux conditions locales, et appauvrit la diversité génétique. En Syrie, les apiculteurs ont remarqué que les colonies dont les reines avaient été importées mouraient en plus grand nombre que les espèces locales. Ces échanges favorisent, en outre, la diffusion des maladies et parasites.

Les scientifiques sont encore loin d'y voir clair. *"La colonie est un système complexe (elle peut compter jusqu'à 40 000 abeilles), qui peut être influencé par de multiples facteurs, variables dans le temps et l'espace, explique M. Decourtye. Nous avons affaire à des effets différés dans le temps très difficiles à appréhender."*

L'absence de données standardisées est un handicap majeur. *"Aujourd'hui, chaque pays déclare selon ses propres critères, et certains ne déclarent rien, relève Peter Neumann. Nous devons absolument avoir une idée claire des symptômes présentés par les colonies mortes ou affaiblies."*

Selon le chercheur, la question du déclin des pollinisateurs est *"gravement sous-estimée par les gouvernements"*. La mortalité des abeilles n'affecte pas seulement les apiculteurs, contraints de "remonter" leur cheptel en divisant leurs essaims, en achetant de nouvelles reines... ou de mettre la clé sous la porte.

Si la citation catastrophiste d'Einstein, qui prédisait l'extinction de l'homme quatre ans après celle de l'abeille, est apocryphe, les conséquences d'une disparition des insectes pollinisateurs seraient graves, estiment les chercheurs. Un tiers de l'alimentation européenne, en particulier

les fruits et légumes, doit être pollinisé par des abeilles domestiques ou sauvages. *"Nous aurons moins de nourriture, dans un monde en croissance démographique, prévient M. Neumann. Sans parler de l'impact de la disparition des abeilles sauvages."* Essentielles à la préservation de la biodiversité, celles-ci disparaissent elles aussi à un rythme inquiétant.

Gaëlle Dupont

Incertitudes sur la situation en Chine

La Chine, premier pays apicole au monde, avec 200 000 apiculteurs et six millions de colonies, connaît-elle des pertes anormales d'abeilles ? *"Il est très difficile de recueillir des données sur ce pays, explique le biologiste Peter Neumann, coordinateur du réseau de prévention des mortalités, Coloss. Officiellement, il ne se passe rien. Mais quand on en discute en privé, des cas d'effondrements sont rapportés."*

Voilà pourquoi la présentation de Wei Shi, de l'Institut de l'Académie des sciences agricoles de Pékin, était particulièrement attendue au congrès Apimondia. Le chercheur, qui devait relater les pertes *"inexpliquées"* de colonies, ne s'est pas présenté. *"Ils ont eu peur de la grippe A"*, explique Henri Clément, président de l'Union nationale des apiculteurs de France (UNAF), co-organisateur du congrès.

SOCIETE

Enquête

Les nouveaux visages de la pauvreté

LE MONDE | 24.09.09 |

Isabelle, 40 ans

Sur la carte de la galère, Isabelle ne se situe *"pas loin de la pauvreté"*. Il y a deux ans, elle travaillait comme conseil en entreprise à Rouen. Un poste de cadre et un salaire de 2 500 euros. Aujourd'hui, elle a rejoint la foule qui se presse, chaque vendredi, rue du Vieux-Moulin, à l'épicerie solidaire du Secours populaire de Gravigny (Eure), où les produits les plus chers ne dépassent pas les 2 euros. Isabelle a mis du temps avant de pousser la porte de la petite permanence tenue par Monique et Evelyne. *"J'ai toujours fait partie des personnes qui apportaient de l'aide, et pas de ceux qui en avaient besoin"*, explique-t-elle.

Titulaire d'une maîtrise de droit, la jeune femme n'avait jamais connu le chômage. Depuis un mois, elle touche l'allocation de solidarité spécifique (ASS) réservée aux chômeurs en fin de droits. Avec 400 euros par mois, le loyer du petit F2 social est encore trop lourd, même une fois

déduits les 160 euros touchés au titre de l'allocation logement. Pour l'alimentation, il y a l'épicerie sociale et quelques courses dans un hard discounter.

Finie le shopping, le petit pavillon, l'esthéticienne et le coiffeur de sa vie d'avant. Aujourd'hui, la mise est toujours soignée, mais le pas est devenu plus pesant. A l'agence de Pôle emploi, son conseiller lui a dit de travailler *"sur son CV et sa lettre de motivation"*, mais les rares retours des employeurs sont négatifs. Elle a pourtant revu ses ambitions professionnelles à la baisse. *"Un emploi dans la formation ou même de secrétaire polyvalente"*, lui conviendraient, juste pour ne plus *"se sentir en survie"*.

Marie-Thérèse et Claude, 73 et 79 ans

"On ne peut pas faire la java." A 79 ans, Claude résume sa situation financière avec humour. Avec Marie-Thérèse, cinquante ans de mariage, *"il a calculé toute sa vie, mais maintenant on peut plus joindre les deux bouts"*. A eux deux, ils touchent 1 100 euros de retraite, résultat d'une vie de travail commencée à 14 ans comme ouvriers agricoles. Il y a eu ensuite l'usine pour lui et un travail d'employée dans une *"maison bourgeoise"* pour elle. La propriété était belle, "la patronne" ne déclarait pas son employée mais, qu'importe, pendant quarante ans *"ils étaient bien, logés sur place"*. Il y a cinq ans, *"au décès de Madame, nous avons dû partir"*, explique Marie-Thérèse. La mairie leur a trouvé un appartement social, mais *"ils tournent en rond là-dedans"*, et puis *"379 euros, c'est cher"*. *"Les prix qui augmentent sans cesse"*, *"un fils au chômage qu'il faut aider"*, des dépenses médicales inattendues les ont contraints à s'adresser au Secours populaire. *"A chaque fois, on croit qu'on peut tenir le choc et puis..."*, soupire Claude.

Chaque vendredi, ils trouvent à la permanence un fond d'épicerie, un peu de chaleur humaine et des propositions de sorties, eux qui n'étaient jamais partis en vacances. Les *"papymamie"*, comme les appellent les gosses du quartier, sont toujours partants, mais *"à condition de payer"*, précise Marie-Thérèse. *"Jamais de dette, jamais d'acompte à l'usine"*, explique Claude avec fierté. L'hiver 2008, quand les 175 euros de chauffage sont arrivés, ils *"ne pouvaient pas"*. Le Secours leur a avancé l'argent. Ils ont remboursé *"rubis sur l'ongle"* 40 euros par mois.

David, 27 ans

David ne se sent pas pauvre. *"Les pauvres, ce sont les gens qui vivent sous les ponts."* Lui, il est juste dans une *"mauvaise passe"*. Il y a un an, il a perdu son emploi dans une entreprise de charpente. Il avait eu du mal à trouver ce contrat à durée indéterminée. *"Six ans d'intérim à courir les missions"*, avant de pouvoir se poser. Avec 1 300 euros mensuels, il s'était pris un studio. *"Une petite vie tranquille"*, rythmée par quelques sorties, la pêche et ses maquettes d'avion. Juste après les vacances, il a appris qu'il était licencié.

"Depuis, c'est la crise et, même en intérim, je ne trouve rien." Deux fois par semaine, il appelle les quatre agences du coin. *"Pas de diplôme, juste un niveau CAP maçonnerie et pas de permis de conduire, voilà ce que l'on me répond."* Il y a quelques mois, il y a cru. Il est parti en Savoie

sur un chantier, avec l'espoir d'être embauché, *"mais ça n'a pas marché"*. Avec ses 900 euros de chômage, une fois le loyer et les charges payés, il peut remplir chaque semaine un panier du *"Secours popu"* à 5 euros et faire quelques courses. Mais *"pour se payer le permis pêche à 140 euros, il faudra avoir trouvé du boulot"*.

Aurélie, 24 ans

Les anniversaires, Noël... A 24 ans, Aurélie a appris à anticiper tous les événements et les dépenses afférentes. Secrétaire médicale à mi-temps à l'hôpital d'Evreux (Eure), son CDD court jusqu'en décembre. Avec ses 600 euros mensuels, elle est obligée elle aussi de fréquenter la permanence de la rue du Vieux-Moulin. *"Quand je travaillais à plein-temps, je n'y allais pas, explique-t-elle. Au début de l'année, ma mère a perdu son emploi à cause de la crise. Avec mon salaire et son chômage, nous arrivons à 1 400 euros mais il faut vivre à quatre."* Aurélie a en effet un frère et une soeur plus jeunes. Alors, quand le réfrigérateur a commencé à se vider, *"il n'y a pas eu le choix"*. Il lui a fallu un mois pour franchir les quelques mètres qui séparent son appartement de la permanence du Secours populaire.

Catherine Rollot

ECONOMIE / SOCIETE

Depuis 1950, la consommation des Français a triplé

LEMONDE.FR avec AFP | 25.09.09

L'[Insee](#) s'est penché sur la consommation des Français entre 1960 et 2007, qui a été multipliée par trois sur cette période. En un peu moins de cinquante ans, les dépenses des ménages ont augmenté chaque année un peu plus, accompagnant une forte hausse du niveau de vie. Cependant, l'explosion des dépenses s'accompagne d'un changement profond des comportements. Les Français dépensent nettement moins aujourd'hui pour se nourrir et beaucoup plus pour se loger.

La période des Trente Glorieuses a connu une hausse des dépenses de 4,3 % par an. Le premier choc pétrolier a marqué un ralentissement, à 2,5 % par an. Seul coup d'arrêt : l'année 1993, marquée par une récession. Avec la crise actuelle, *"on n'attend pas un recul de la consommation en France en 2009 mais un chiffre proche de la stagnation"*, explique Fabrice Langlard, chef du département des comptes nationaux de l'Insee. Car, précise-t-il, à l'inverse de 1993, les taux d'intérêt sont très bas et incitent à la consommation.

Alimentation et habillement en baisse. Si l'alimentation représente toujours une importante part des dépenses des ménages, elle est passée de 38 % en 1960 à 25 % en 2007, souligne l'Insee. L'habillement baisse aussi de 14 % à 9 %. *"Les écarts entre les ménages les plus aisés*

et les plus modestes se sont réduits mais restent importants en terme d'alimentation à domicile, avec une dépense moyenne de 230 euros par personne par mois pour les premiers contre 130 pour les plus modestes", explique Michel Duée, chef de la division conditions de vie des ménages de l'Institut national. Il confirme que *"les plus aisés consomment plus de fruits, de légumes et de poissons, alors que les plus modestes plus de graisses et plus de sucres"*. L'étude montre que les plus pauvres consomment plus de tabac, sont moins sensibles que les plus aisés à l'augmentation des prix, alors que les plus riches consomment plus d'alcool.

Logement en hausse. A l'inverse de l'alimentation, le poste logement a fortement progressé, passant de 16 % à 19 % au cours de la même période, comme les dépenses de transports (de 11 % à 18 %), de communications et de loisirs (de 10 % à 16 %). *"En cinquante ans, les Français ont des logements de meilleure qualité et en moyenne un peu plus grands que leur parents. C'est valable pour à peu près toutes les classes de la population",* dit Jean-Louis Lhéritier, chef du département des prix à la consommation. Mais pour les locataires, dont le niveau de vie est globalement moins élevé qu'il y a vingt ans, le coût pour se loger est encore plus lourd et représente 25 % de leur budget.

Les dépenses de santé ont globalement augmenté, les ménages y consacrant 14 % en 2007 contre 5 % en 1960, la part remboursée ayant tendance à baisser.

Spécificités dans l'Union européenne. Cette étude, croisée avec des chiffres relevés en 2005 pour les 26 autres pays européens, fait également apparaître une certaine convergence dans les modes de consommation, notamment l'alimentaire, liée à l'ouverture de l'espace européen et l'élévation du niveau de vie. Mais des spécificités, peut-être plus culturelles, persistent : *"Les Italiens achètent par exemple plus de chaussures que leurs voisins français",* relève Fabrice Langlard. *"Les Britanniques dépensent plus dans les restaurants que pour se nourrir chez eux alors qu'en France on a plutôt tendance à privilégier la restauration à domicile qu'à l'extérieur",* note aussi souligne Maryse Fesseau, responsable des comptes des ménages.

SOCIETE

Compte rendu

Banlieues : le modèle communautaire américain tente les sociologues français

LE MONDE | 25.09.09 |

Faut-il s'inspirer du modèle américain de "politique de la ville" ? Doit-on réinventer le système français de gestion des quartiers difficiles en s'inspirant de l'exemple "communautaire" mis en place aux Etats-Unis ? Alors que la recherche française est longtemps restée dominée par le spectre des dérives *"à l'américaine"*, un colloque, organisé vendredi 25 septembre à l'Ecole normale supérieure (ENS) à Lyon, montre qu'une partie des sociologues observent désormais avec intérêt la capacité des villes américaines à mobiliser leurs habitants et à favoriser leur

participation dans les quartiers difficiles. Et soulignent, a contrario, *"la grande faiblesse"* de la politique de la ville française.

L'élection de Barack Obama à la Maison Blanche, fin 2008, a évidemment contribué à replacer le modèle américain au centre de toutes les attentions. Le président des Etats-Unis fut en effet, au milieu des années 1980, un *"organisateur de communauté"* dans les quartiers sud de Chicago, une fonction à cheval entre travailleur social, éducateur politique et agitateur professionnel. Théorisée dans les années 1960 par le sociologue américain Saul Alinsky, sa mission était d'amener les habitants à s'organiser pour défendre leurs intérêts face aux bailleurs sociaux, aux banques, aux municipalités... Une démarche qui a contribué à l'émergence de leaders et de pouvoirs locaux.

Cette approche se situe aux antipodes de la politique de la ville française, traditionnellement rétive à la reconnaissance des communautés, comme le soulignent les participants au colloque. *"Le modèle républicain français est un modèle descendant : l'Etat sait toujours ce qu'il faut faire. Et comme, par ailleurs, on a historiquement une grande peur des communautés, la France est passée à côté de cette dimension collective"*, indique Claude Jacquier, directeur de recherche au CNRS. *"Là où, dans d'autres pays, les initiatives dans les quartiers à problèmes viennent des habitants, une culture de défiance envers la société civile continue de caractériser nos administrations, niant la légitimité des demandes des habitants, par ailleurs mal représentés politiquement"*, explique Sophie Body-Gendrot, professeur de sciences politiques, qui insiste sur l'absence de *"voix"* et de *"porte-parole"* dans la jeunesse des quartiers.

Les politiques actuelles, notamment les opérations de rénovation urbaine, engagées en 2003 par Jean-Louis Borloo, ne dérogent pas à cette approche malgré l'affichage d'une logique *"participative"*.

Sur les quelque 40 milliards investis d'ici à 2013 pour rénover les quartiers, la quasi-totalité vise des opérations sur le bâti, très peu sur l'humain. *"La rénovation urbaine est une caricature de l'approche française où l'on refait la ville sur place. On démolit, on reconstruit et on pense avoir tout réglé. A aucun moment, sauf de façon purement rhétorique, on ne cherche à donner de la force ou du pouvoir aux habitants eux-mêmes"*, constate Jacques Donzelot, spécialiste de sociologie politique, pionnier de l'observation du modèle américain.

En France, souligne le sociologue Laurent Mucchielli, *"les objectifs sont décidés par les représentants locaux de l'Etat et par des professionnels de la politique de la ville. Non par les associations locales qui n'en assurent que la mise en oeuvre"*. Il relève par ailleurs que la plupart de ces associations sont *"installées par le pouvoir politique et contrôlées dans leur gestion par l'Etat"* : *"Le mot même de communauté (communauté d'intérêts, communauté de voisinage) est dégradé en "communautarisme" pour désigner une forme régressive de citoyenneté."* Laurent Mucchielli lit là *"le paradoxe d'une politique qui passe son temps à regretter que les gens soient passifs et "assistés" mais qui ne comprend pas que sa façon de faire "paternaliste" ne peut produire que cela"*.

Cette approche se traduit de façon très concrète. Lorsque la secrétaire d'Etat à la politique de la ville, Fadela Amara, décide de rapprocher les quartiers des services publics, elle installe des délégués des préfets dans les cités. Lorsqu'apparaissent des listes autonomes issues des quartiers, comme lors des dernières élections municipales, elles sont immédiatement qualifiées de "*communautaires*" par leurs concurrents et les autorités locales. Les dernières élections municipales n'ont d'ailleurs pas modifié la donne : selon le Haut Conseil à l'intégration (HCI), la proportion d'élus municipaux issus de la diversité est passée de 3,2 % à 6,7 % dans les villes de plus de 9 000 habitants entre 2001 et 2008. Soit à peine quatre maires, 495 adjoints et 1 844 conseillers municipaux issus de l'immigration extraeuropéenne.

Les chercheurs ne sont pas subitement devenus des défenseurs du modèle américain dans son ensemble. Notamment parce qu'ils insistent sur le degré toujours élevé de ghettoïsation aux Etats-Unis. Et parce qu'ils considèrent que la politique de la ville française a probablement atténué la "*crise des banlieues*". Mais ils veulent voir dans la question de la participation une nouvelle étape. "*L'approche américaine s'explique évidemment par l'histoire des Etats-Unis, la place réduite de l'Etat fédéral, l'importance de l'immigration. Mais le fait que le Royaume-Uni, l'Europe du Nord, l'Allemagne, les Pays-Bas, par exemple, s'inspirent de ce type d'approche devrait nous faire réfléchir*", souligne M. Donzelot.

Une page consacrée à Saul Alinsky : www.laviedesidees.fr/Saul-Alinsky-la-campagne.html ;

Le site personnel de Jacques Donzelot : www.donzelot.org.

Luc Bronner

Des parlementaires préconisent la suppression des ZUS

Un rapport parlementaire remis, mercredi 23 septembre, au premier ministre François Fillon préconise une révision de la politique de la ville, notamment la suppression des zones urbaines sensibles (ZUS). Rédigé par Gérard Hamel, député UMP d'Eure-et-Loir, et Pierre André, sénateur UMP de l'Aisne, le document dresse un bilan mitigé des dispositifs existants.

"L'intervention par zonage enferme les quartiers sur eux-mêmes plutôt que de contribuer à leur meilleure insertion dans la ville", estiment-ils, préconisant d'organiser la politique de la ville au niveau des communes et non plus des quartiers. *"La solidarité nationale ne doit intervenir que lorsque la solidarité locale n'est pas elle-même en capacité de faire face aux difficultés rencontrées."* Matignon a annoncé que le rapport servirait de "*base*" à "*une large concertation*" avant une éventuelle réforme en 2010.

ENVIRONNEMENT

L'impact du réchauffement en France se précise

LE MONDE | 26.09.09 |

La France peut s'attendre à un impact globalement négatif du changement climatique, avec des coûts supérieurs à plusieurs centaines de millions d'euros par an dans les secteurs économiques qui n'auront pas pris des mesures d'adaptation suffisantes : telle est la conclusion du rapport sur "l'évaluation du coût des impacts du changement climatique et de l'adaptation en France", publié très discrètement, lundi 21 septembre, par l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (Onerc), placé sous la tutelle du ministère de l'écologie.

Cette photographie de la France face au réchauffement nuance l'idée selon laquelle les pays tempérés peuvent se sentir relativement à l'abri. Certes, les enjeux ne sont pas comparables à ceux auxquels certains pays en développement seront confrontés, mais l'étude montre que la France aussi, devra faire un important effort d'adaptation si elle veut limiter les effets négatifs du réchauffement.

L'exercice de prospective de l'Onerc prend pour hypothèse que l'élévation des températures atteindra entre 3 °C et 4 °C à la fin du siècle. La répétition des événements climatiques extrêmes (canicules, tempêtes, inondations) ressort comme le risque majeur pour plusieurs secteurs comme l'agriculture, la forêt, ou la production d'énergie. Sans être encore en mesure de les quantifier avec précision, les auteurs mettent aussi en avant *"l'existence de seuils au-delà desquels les impacts du changement climatique auront des conséquences graves voire irréversibles"*.

Toutes les régions - ce n'est pas surprenant - ne seront pas logées à la même enseigne, mais il faudra aussi gérer l'inégalité des individus face au bouleversement climatique. *"Les plus défavorisés seront probablement les plus affectés et le plus rapidement (...) les inégalités pourraient alors se creuser"*, avertissent les auteurs. Le travail, destiné à éclairer les décideurs publics et privés, balaie tous les grands domaines sur lesquels le réchauffement aura le plus de prise.

Eau. A demande constante, la France pourrait connaître un déficit de 2 milliards de m³ par an pour satisfaire les besoins de l'industrie, de l'agriculture et de l'alimentation en eau potable à l'horizon 2050. Cela représente 13 % des besoins actuels. Les zones les plus touchées seraient les zones déjà concernées aujourd'hui par des déficits structurels comme le Sud-Ouest.

Agriculture. La hausse des températures serait globalement une bonne nouvelle si elle ne s'accompagnait pas d'une multiplication de pics climatiques et de tempêtes, de sécheresses et d'une grande variabilité d'une année sur l'autre. En prenant l'exemple du blé, l'étude arrive à la conclusion que la récurrence de canicules comparables à celle de 2003, *"pourrait, en l'absence*

de mesures d'adaptation, représenter un coût annuel de plus de 300 millions d'euros" à l'horizon de la fin du siècle.

Il y aura également des gagnants et des perdants dans la viticulture. Avec des rendements en hausse pour les producteurs de Bourgogne, par exemple, mais en baisse pour ceux du Languedoc. En revanche, la qualité des vins pourrait partout souffrir.

Forêt. Bonne nouvelle, la hausse des températures va favoriser la pousse des arbres. Mauvaise nouvelle, les risques de sécheresse et d'incendie pourraient annuler ces gains. A partir de 2050, les experts estiment que les effets négatifs seront prépondérants notamment dans le sud de la France.

Risques naturels. Le rapport reste prudent sur certains risques, comme les inondations, admettant ne pas disposer de données suffisantes. En revanche, il estime qu'en l'absence de politiques d'adaptation, le recul de la côte liée à l'érosion ou à la montée des eaux, *"devrait concerner plusieurs centaines de milliers de personnes et la destruction de logements pourrait coûter plusieurs dizaines de milliards d'euros à l'échelle du siècle pour la seule région Languedoc-Roussillon"*.

Tourisme. Presque toutes les régions vont devoir adapter leur offre, soit parce que les fortes chaleurs feront fuir les touristes en été, soit parce que la neige aura déserté les sommets en hiver dans les régions de montagne. Dans les Alpes, 143 stations bénéficient d'un enneigement fiable aujourd'hui, une hausse moyenne des températures de 2 °C ferait chuter ce nombre à 96 stations.

Sur d'autres domaines, comme la santé ou la biodiversité, le rapport souligne la difficulté de parvenir à des évaluations chiffrées mais dans l'un et l'autre cas, il note que les effets du changement climatique sont déjà observables.

Le rapport de l'Onerc : www.ecologie.gouv.fr/-ONERC-.html

Laurence Caramel

Le changement s'accélère, selon les Nations unies

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) s'inquiète d'un réchauffement du globe plus rapide que celui prévu par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) en 2007. Le PNUE a constitué un compendium à partir de 400 articles scientifiques publiés dans l'intervalle. *"C'est un signal d'alarme. Le temps des hésitations est terminé"*, estime Ban Ki-moon, le secrétaire général des Nations unies (www.unep.org).

MEDECINE / SANTE

L'épidémie de sida reste "une menace majeure pour la santé mondiale", selon l'ONU

LE MONDE | 30.09.09 |

Les progrès accomplis dans la prise en charge des malades du sida ont été spectaculaires, mais les efforts pour prévenir les nouvelles infections par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) restent en deçà des besoins, indique un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Onusida rendu public mercredi 30 septembre.

Deux chiffres illustrent ce paradoxe: *"En moins de cinq ans, le nombre de personnes sous traitement contre le VIH a été multiplié par dix. Jamais, nous n'avons connu un tel changement d'échelle dans le secteur de la santé et cela montre que ceux qui pensaient impossible de traiter les malades des pays du Sud avaient tort. Mais, pour une personne mise sous traitement, il y en a pratiquement trois qui sont nouvellement infectées. Il faut briser ce cercle vicieux"*, s'inquiète Michel Sidibé, directeur exécutif de l'Onusida.

De ce fait, indique le rapport, *"avec près de 33 millions de personnes qui vivent avec le VIH et 2,7 millions de nouvelles infections en 2007, l'épidémie de VIH continue de représenter une menace majeure pour la santé mondiale"*. D'un tiers en décembre 2007, le nombre d'adultes et d'enfants ayant accès au traitement antirétroviral est passé à 42 % en décembre 2008, ce qui représente un peu plus de 4 millions d'individus. Dans soixante-six pays à faibles revenus ou intermédiaires, le nombre d'établissements de santé assurant les services de conseil et de dépistage du VIH *"a enregistré une croissance de 35 %"*, précise le rapport.

TRANSMISSION MÈRE-ENFANT

Cependant, malgré les progrès, les insuffisances apparaissent à la lumière d'une statistique : si 35 % des femmes enceintes séropositives recevaient un traitement anti-VIH en décembre 2007, la proportion s'élevait à 45 % en décembre 2008. Or, contrairement à la mise sous traitement d'une personne vivant avec le VIH, qui doit se poursuivre à vie, la prévention de la transmission du virus du sida de la mère à l'enfant est une intervention ponctuelle et peu onéreuse. En 2008, dans ces pays, 21 % des femmes enceintes ont bénéficié d'un test de dépistage du VIH, contre 15 % en 2007.

"Sur les 2 millions d'enfants infectés par le VIH, 90 % l'ont été dans le cadre d'une transmission de la mère à l'enfant, constate Michel Sidibé. En Afrique subsaharienne, 400000 mères transmettent le virus à leur enfant alors qu'une simple prise d'antirétroviraux a permis de réduire pratiquement à zéro le nombre de telles transmissions en Europe." Toutes les expériences montrent que cette action de prévention marche bien et peut être mise en place dans les pays à faibles revenus.

Cela étant, les auteurs du rapport font remarquer que *"les femmes adultes jouissent d'un léger avantage par rapport aux hommes adultes dans l'accès au traitement antirétroviral dans les*

pays à revenus faibles ou intermédiaires". Elles représentent 55 % des personnes qui auraient besoin d'un traitement, mais 60 % des personnes traitées.

Le rapport souligne les progrès à accomplir pour d'autres populations exposées. *"Sur les 92 pays à revenus faibles ou intermédiaires qui ont transmis des informations sur les politiques et les programmes destinés aux consommateurs de drogues injectables, 30 pays assuraient des programmes d'échange d'aiguilles et de seringues en 2008 et 26 ont indiqué qu'ils proposaient des programmes de traitement de substitution aux opiacés"*, indique le document.

Le nombre de seringues distribuées par consommateur reste cependant très inférieur à celui recommandé par la communauté internationale.

APPEL À L'ASSURANCE-MALADIE

De même, si les enquêtes menées dans 56 pays montrent qu'un pourcentage médian de 86 % des professionnels du sexe déclarent avoir utilisé un préservatif avec leurs clients les plus récents, les variations sont larges entre les pays.

Le rapport des agences des Nations unies insiste sur la nécessité de rendre plus solides les systèmes de santé et de poursuivre *"les synergies avec les investissements en faveur des programmes de lutte contre le VIH"*. Pour Michel Sidibé, l'aide bilatérale ou multilatérale classique ne permettra pas de faire face aux besoins croissants pour poursuivre les traitements en cours et élargir le nombre de personnes traitées. *"C'est le moment d'intégrer davantage les programmes contre le VIH dans un système d'assurance-maladie. Cela commence en Afrique au Burkina Faso, au Rwanda ou en Ethiopie"*, explique le directeur exécutif de l'Onusida.

Paul Benkimoun